

N/REF : 12/03/2026 15H04 C:265149 I:33807
V/REF : TEL
V/Appel du Jeudi 12/03/2026 a 15H04

M PION MICHEL

**46 BIS RUE DE ST NIZIER
38120 ST EGREVE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 20 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 46 BIS ST NIZIER ST EGREVE
M PION MICHEL 06 42 30 53 13
TARIF 252 TTC / HEURE PAR CHEQUE

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE CANALISATION REGARD EXT

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 18/03/2026 A 09H15
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DU COLLECTEUR EAUX USÉES
EXTRACTION DE LINGETTES
CONTROLE BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff débouchage/Pomp. 1h+Dépl.11 a 20km	1	228,99	228,99

TOTAL H.T.	228,99
T.V.A. a 10,00%	22,89
TOTAL T.T.C.En EURO	251,88

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN